

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
de la Communauté de Communes Buëch-Dévoluy**

Séance du : 12 novembre 2020

Convocation d'urgence du : 9 novembre 2020

Objet : Représentant à l'Office Intercommunal de Tourisme

L'an deux mille vingt, le douze novembre à 18 heures, le Conseil de la Communauté de communes, s'est réuni à La Roche des Arnauds sous la présidence de M. Michel RICOU-CHARLES, assisté de M. Gérard GRIFFIT, secrétaire.

Étaient présents : Alain Boyoud, Jean Rousseau, Monique Barthélémy,
Marie Paule Rogou, Laurent Celce, Alain Manivel,
Michel Ricou-Charles, Sandrine Osinga, Dominique Truc,
Georges Lesbros, Rémy Frey, Maurice Chautant, Mallorie Bourgogne,
Josette Revoux, Jean-Marie Gueyraud, Christian Gilardeau-Truffinet,
Christian Aubert, Jean Banal, Françoise Bellanger, Gérard Griffit,
Bernadette Saudemont, Rajaa Toussaint.

Excusés : Jacques Francou, Françoise Pinet, Christiane Acanfora, Roger Aquino,
Fabien Gascard, Roland Amador, Jean-François Contoz,
Jean-Claude Vallier, Jean-Pierre Brioulle, Olivier Regord,
Alain Causse, Lamia Contrucci, Serge Eysseric, Karine Pelloux,
Anne-Marie Gros

Robert Pauchon a été remplacé par sa suppléante Sandrine Osinga

Pouvoirs : F. Pinet excusée a donné pouvoir à A. Boyoud
C. Acanfora excusée a donné pouvoir à R. Frey
F. Gascard excusé a donné pouvoir à M. Barthélémy
R. Amador excusé a donné pouvoir à A. Manivel
JF. Contoz excusé a donné pouvoir à M. Chautant
JP. Brioulle excusé a donné pouvoir à A. Boyoud
O. Regord excusé a donné pouvoir à D. Truc
A. Causse excusé a donné pouvoir à J. Banal
L. Contrucci excusée a donné pouvoir à G. Griffit
S. Eysseric excusé a donné pouvoir à C. Gilardeau-Truffinet
K. Pelloux excusée a donné pouvoir à R. Toussaint

Vu la délibération 2020/58 en date du 5 août 2020 désignant le représentant à l'Office Intercommunal de Tourisme,

Vu la démission en date du 12 novembre 2020 de Mme BELLANGER Françoise ;

CONSIDÉRANT

- l'urgence de remplacer Mme BELLANGER Françoise avant le conseil d'administration de l'Office Intercommunal de Tourisme pour la représentation de la communauté de communes ;
- les candidatures de M. Jean BANAL et de Mme Françoise PINET ;

Le conseil communautaire décide de procéder au vote par bulletins secrets ainsi qu'au dépouillement.

- Jean BANAL 23 voix
- Françoise PINET 10 voix.

Est donc déclarée élue comme représentante à l'Office Intercommunal de Tourisme M. Jean BANAL.

Ainsi fait et délibéré à La Roche des Arnauds, les jour, mois et an susdits.
Pour copie conforme.

Le Président,

Michel RICOU-CHARLES

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

005-200067445-20201112-De108_2020-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 20/11/2020
Affichage : 20/11/2020

